

Étienne Gérard

Agulhon, C., Didou-Aupetit, S., (dir.). Les universités. Quelles réformes pour quelle modernité? Le cas du Mexique

Paris: Publisud.

- 1 Quelles réformes pour quelle université? La question abordée dans cet ouvrage, dirigé par Catherine Agulhon et Sylvie Didou-Aupetit, est d'une acuité toute particulière au regard des réformes qui, visant à en redéfinir les contenus et orientations, travaillent l'université, en Europe et ailleurs. On connaît, dans le cas de la France, la restructuration de l'université à travers le système LMD (Licence-Master-Doctorat), emblématique d'une volonté, impulsée par de grandes organisations internationales (en l'occurrence la commission européenne et l'OCDE), d'homogénéiser à large échelle les cursus et parcours universitaires au nom d'une rationalisation de l'enseignement supérieur.
- 2 Cet ouvrage aborde, dans le cas du Mexique, cette question encore peu documentée et encore moins analysée des effets des réformes transnationales impulsées par l'OCDE et la Banque mondiale. Sans faire explicitement de parallèle avec le cas français ou européen, il resitue cependant cette problématique dans une perspective globale de transformation des universités, mise en exergue par le rôle accru des agences internationales d'assurance qualité comme instances de légitimation des filières et des établissements, et la plus forte participation des pourvoyeurs commerciaux et transnationaux de services d'enseignement dans l'offre nationale des programmes.
- 3 Cette perspective globale de rationalisation de l'enseignement supérieur commande cependant de restituer, dans une démarche sociologique, le fait que les principales mesures et le processus lui-même – développement de niveaux intermédiaires de formation, régulation des flux, optimisation des coûts – «trouvent des applications fort diverses selon l'histoire du système national d'enseignement supérieur, ses traditions et ses dynamiques de changement». C'est ce à quoi s'emploie judicieusement cet ouvrage qui expose le résultat de recherches, au Mexique, sur le développement de l'enseignement supérieur, abordé à travers l'interrogation centrale du processus de développement local et de décentralisation, dont la formation de l'élite politique et l'encadrement industriel et tertiaire de la nation tiennent lieu de fil conducteur.
- 4 Très clair et particulièrement bien documenté, l'ouvrage offre en cinq chapitres une analyse précise des réformes de l'enseignement supérieur mexicain, assortie de trois études de cas exemplaires, à la fois du processus de décentralisation en vigueur, de mesures phares de transformation de l'enseignement supérieur – comme le développement des universités technologiques – ou encore des tensions caractéristiques de ces réformes institutionnelles et politiques. Un premier chapitre (S. Didou-Aupetit) examine en profondeur la question de la décentralisation de l'enseignement supérieur au Mexique; un deuxième (C. Agulhon) aborde le processus de segmentation des actions politiques et organisationnelles sous le coup des traditions universitaires et de l'imprécision des réformes; un troisième (A. Bustin) se penche sur le développement des universités technologiques, mises en place pour répondre à des besoins économiques territorialisés mais rattachées au pouvoir fédéral; un quatrième (C.M. Garcia) examine, à travers les profils des enseignants, les tensions qui caractérisent les rapports entre les antennes universitaires et l'unité centrale de l'État de Jalisco; le dernier enfin (E.H. Estévez) traite de cette même question dans l'État du Sonora pour montrer combien l'attractivité supérieure du centre de l'État, la hiérarchisation des formations entre les différentes unités universitaires, ou celles qui caractérisent le corps des enseignants ainsi que les structures de recherche entachent le processus de décentralisation.
- 5 L'ouvrage est ainsi construit autour de l'idée centrale que la décentralisation, qui a formellement pour objectif de rapprocher le pouvoir de ses administrés, de mieux répondre aux demandes socio-économiques et même d'améliorer l'équité, tant dans les études que dans

l'accès à l'emploi ou aux services sociaux, s'accompagne en fait, au Mexique, d'un renouveau des politiques fédérales, selon un mouvement de balancier. Dans ce pays centralisé en effet, dont le modèle d'enseignement supérieur s'apparente au modèle napoléonien français, le pouvoir fédéral, central, ne peut se déprendre de ses prérogatives; les régions, elles, sont dans la quasi impossibilité d'acquiescer «une véritable légitimité politique, en particulier en matière d'enseignement supérieur». Parler d'une véritable décentralisation, au sens de «délégation d'un pouvoir politique aux gouvernements régionaux», n'est donc pas convenable. Il est préférable, pour les auteurs, de souligner la déconcentration – «entendue comme redéfinition territoriale de l'offre universitaire sans remise en cause du pouvoir de régulation des universités et de leur centre (établi dans les capitales régionales)».

6 La question de la décentralisation de l'enseignement supérieur, fixée dans la constitution de 1993, est d'autant plus importante au Mexique qu'elle renvoie directement, dans le cadre des réformes, à la préoccupation d'adapter les projets de formation à leurs récepteurs et à des politiques gouvernementales d'assurance qualité, de développement durable et de promotion de l'équité, à travers la diversification des établissements et des cursus.

7 Le développement de l'enseignement supérieur durant les dernières décennies est particulièrement important pour comprendre cette problématique actuelle. Malgré l'objectif de quadriller le territoire en universités et instituts technologiques, un degré patent de concentration institutionnelle et sectorielle a caractérisé le système dans les années 1970, faute de réseaux localement ou régionalement diversifiés d'institutions et de programmes d'études. Marquées par une crise en profondeur du système public, les années 1980 ont vu l'explosion du secteur privé, sur fonds de «logiques d'intérêt éclatées» et d'une permissivité forte du gouvernement en matière de gestion, de définition des cursus ou de choix des contenus d'enseignement, qui a concouru à une fracturation du secteur de l'enseignement supérieur et à une perte globale de qualité. Le système d'enseignement supérieur se diversifie dans les années 90, une nouvelle hiérarchie ordonne les universités selon des mécanismes d'auto-évaluation, d'assurance de qualité et de gestion stratégique. Les villes aussi se différencient, selon les offres de formation universitaire dans les différents cycles et la mise en place de politiques d'admission sélective par les universités, qui deviennent payantes. Les effectifs croissent davantage encore dans le privé, qui, en partie, capte une clientèle refoulée par le secteur public. De surcroît, des prises de décisions financières trop rigides, une concentration des responsabilités, un manque de transfert des compétences entre l'administration centrale et les établissements, s'ajoutent à une mise en application des réformes encore très improvisée. Dès lors, un clivage entre les deux secteurs marque leur répartition territoriale. Joint au fait que la politique d'assurance qualité, qui recouvre établissements, programmes et individus, se renforce depuis 15 ans, ce clivage participe à l'édification d'une «carte de l'excellence, superposée à la carte géographique du système».

8 La décentralisation est donc affaire de territoires, non tant d'un point de vue géographique que politique. D'une part, les gouvernements régionaux doivent composer avec le gouvernement fédéral «qui entend préserver ses prérogatives et tente d'impulser ses réformes», de sorte que décentralisation et programmation fédérale se télescopent et que les universités «évoluent entre autonomie et dépendance». D'autre part, l'État fédéral, les États et les universités publiques construisent des configurations locales variables selon les bases politiques sur lesquelles repose leur coopération, selon le niveau économique des régions et l'histoire de ces universités, et selon les moyens mis en œuvre. C.Agulhon note ainsi l'absence de loi générale pour l'application des réformes, ou de cohérence dans la concertation plus ou moins planifiée entre le ministère et les universités: «Au contraire, on est en présence d'une mosaïque de cercles de négociations et de régulations segmentées: négociations bilatérales et politiques, négociations sur le développement des formations, des effectifs (...) ou sur celui de la recherche (...)» (p.74).

9 Quatre processus sont donc à l'œuvre à l'aune de ces contradictions et négociations: celui d'une hétérogénéisation des pratiques d'établissements universitaires, celui d'un accroissement des tensions, au sein du champ de l'éducation et avec le champ politique, celui d'un accroissement des inégalités entre établissements, enfin celui de l'élaboration d'un «modèle

transitoire et hybride sur un lit de contradictions entre tradition et modernité, permanences et mutations» (p.117).

- 10 Les chapitres de l'ouvrage consacrés aux relations et à la place respective des antennes locales des universités et de l'université centrale, tant dans l'État du Jalisco que dans le Sonora, s'en font largement l'écho. Dans la majorité des cas, l'administration centrale continue à établir les directives pour le fonctionnement de la vie académique dans les antennes périphériques et l'autonomie pédagogique reste dépendante des financements externes, en priorité attribués aux universités centrales et/ou aux formations accréditées. Par ailleurs, les sites universitaires centraux capitalisent à la fois davantage de professeurs qui enseignent à plein temps, d'enseignants chercheurs, mais aussi de filières, de cycles d'étude (en particulier le 3^e cycle), ou encore de structures et laboratoires de recherche. De surcroît, ce sont dans ces sites que se concentre l'élite académique, qui elle-même participe à l'amélioration et à la diversification des filières, donc à la satisfaction de la demande sociale. Ainsi, la décentralisation échoue là où les injonctions transnationales et nationales souhaitent qu'elle réponde: non seulement n'est pas favorisée une restructuration universitaire qui prenne en compte les besoins du développement régional, mais n'est pas non plus accomplie une répartition territoriale et disciplinaire des filières et des niveaux, de sorte que l'hégémonie des unités centrales perdure très largement et que la demande sociale demeure, dans les sites universitaires périphériques, très insatisfaite.
- 11 La tendance est générale; des exceptions font état de schémas différents, notamment lorsque, à la faveur d'une moindre détermination du centre, les distances hiérarchiques sont réduites, ou plus facilement acceptées par les établissements périphériques. En outre, ce que les auteurs dénomment la «culture des dirigeants» entre, ou non, en contradiction «avec la logique et la culture des départements et des divisions [des universités]» (p.197).
- 12 Ces exceptions sont importantes en ce qu'elles signalent le quatrième processus à l'œuvre à l'aune de ces réformes: l'absence de logique généralisée de réaction aux procédures de décentralisation, réaction qui prend pour traits, en certains cas ceux de l'opposition, en d'autres ceux de la négociation. Elles mettent au jour le fait que lois et réglementations ne permettent pas de préjuger des modes de gestion et d'adaptation des universités, d'une quelconque correspondance entre règles et pratiques. Au contraire, et plus fondamentalement, le fonctionnement des différentes universités seraient, d'un État à l'autre, le produit de dynamiques qui «ne sont pas dictées par les réformes officielles mais par des mouvements politiques et sociaux qu'il s'agit d'identifier» (p.116).
- 13 Il est bien sûr difficile d'évaluer, au terme de ces recherches, la part des réformes transnationales dans la production de tous ces effets, même si les auteurs soulignent qu'elles n'auraient que des effets superficiels «sur des institutions dont les dynamiques internes procèdent d'une histoire et d'enjeux locaux» (p.116). Semblent avérés, en revanche, non seulement l'échec du processus de décentralisation, une hiérarchisation nouvelle des établissements sous injonction d'assurance qualité et, en définitive, une transformation en profondeur du système qui, bien que peu à peu «déconcentré», semble marqué par une différenciation accrue des établissements au sein du «marché de l'éducation» et de ce que l'on pourrait désormais appeler les «territoires universitaires». C'est toute la question de l'autonomie et/ou de la dépendance des universités qui est dès lors en jeu, non moins que le processus d'homogénéisation souhaité par les organismes internationaux. L'ouvrage nous donne ainsi à lire, au-delà d'une sociologie de l'enseignement supérieur, une sociologie politique dans laquelle les recherches sur les réformes qui touchent cet enseignement offrent un prisme d'analyse des prescriptions transnationales et de leurs répercussions nationales, régionales et locales. Dans la mesure où les prescriptions et mutations transnationales qui touchent le Mexique illustrent un mouvement international, l'ouvrage nous invite plus encore à penser, au-delà du cas mexicain, les évolutions que peuvent générer, ailleurs, de telles réformes.

@notice_biblio_oeuvre

Paris: Publisud.

Pour citer cet article**Référence électronique**

Étienne Gérard, « Agulhon, C., Didou-Aupetit, S., (dir.). Les universités. Quelles réformes pour quelle modernité? Le cas du Mexique », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 40/2 | 2011, mis en ligne le 21 juillet 2011, Consulté le 23 janvier 2013. URL : <http://osp.revues.org/index3587.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Étienne Gérard

Agulhon, C., Didou-Aupetit, S., (dir.). Les universités. Quelles réformes pour quelle modernité? Le cas du Mexique

Paris: Publisud.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Étienne Gérard, « Agulhon, C., Didou-Aupetit, S., (dir.). Les universités. Quelles réformes pour quelle modernité? Le cas du Mexique », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 40/2 | 2011, mis en ligne le 21 juillet 2011, Consulté le 23 janvier 2013. URL : <http://osp.revues.org/index3587.html>

Éditeur : Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

<http://osp.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://osp.revues.org/index3587.html>

Document généré automatiquement le 23 janvier 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés